

CONFÉRENCE RÉGIONALE

« QUELLES PERSPECTIVES POUR
LES COOPÉRATIONS TRANSFRONTALIÈRES
FRANCO-ITALIENNES
EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ? »

PROGRAMMES ALCOTRA – MARITTIMO

BILAN 2014-2020

INTERREG ALCOTRA

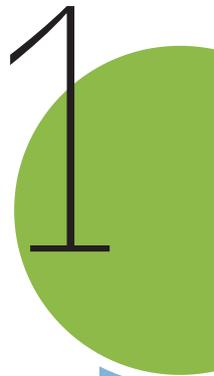
UN PROGRAMME POUR RENFORCER
LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE
DANS LES ALPES



2

A

LCOTRA, Alpes Latines COopération TRAnsfrontalière, est un des programmes de coopération transfrontalière européenne. Il couvre le territoire alpin entre la France et l'Italie. 2014-2020 représente la cinquième période de programmation ALCOTRA. L'autorité de gestion pour ce programme est la Région Auvergne Rhône-Alpes.



QUELS OBJECTIFS ?

Améliorer la qualité de vie des populations ainsi que le développement durable des territoires et des systèmes économiques et sociaux transfrontaliers grâce à une coopération dans les domaines de l'économie, l'environnement et les services aux citoyens.

4 DOMAINES D'INTERVENTION

1. L'innovation appliquée

- Développer les projets d'innovation et les services innovants
- Développer des modèles innovants d'éco-construction des bâtiments publics

2. Un environnement mieux maîtrisé

- Améliorer la planification territoriale des institutions publiques pour l'adaptation au changement climatique
- Augmenter la résilience des territoires les plus exposés aux risques

3. L'attractivité du territoire

- Accroître le tourisme durable
- Améliorer la gestion des habitats et des espèces protégées
- Accroître les actions stratégiques et les plans pour une mobilité plus efficace

4. L'inclusion sociale et la citoyenneté européenne

- Favoriser l'installation et la permanence des familles et des personnes en zone rurale et de montagne
- Accroître l'offre éducative et de formation

SUR QUELS TERRITOIRES ?

Le programme couvre la Région Autonome de la Vallée d'Aoste, la métropole de Turin, les provinces de Cuneo (Piémont) et d'Imperia (Ligurie) en Italie et les départements de Haute-Savoie et de Savoie (Région Auvergne Rhône-Alpes), les départements des Hautes-Alpes, des Alpes de Haute-Provence et des Alpes-Maritimes (Région Sud) en France.

QUEL BILAN POUR 2014-2020 ?

116 projets sélectionnés

Coût total : 223 M€

Budget FEDER : 199 M€

6 Plans Intégrés Territoriaux (PITer)

6 Plans Intégrés Thématiques (PITem)

Des échanges de pratiques très enrichissants entre partenaires

LES BÉNÉFICES

- Meilleure concertation pour l'aménagement du territoire transfrontalier
- Renforcement des coopérations entre structures
- Progression du sentiment d'appartenance à un espace transfrontalier

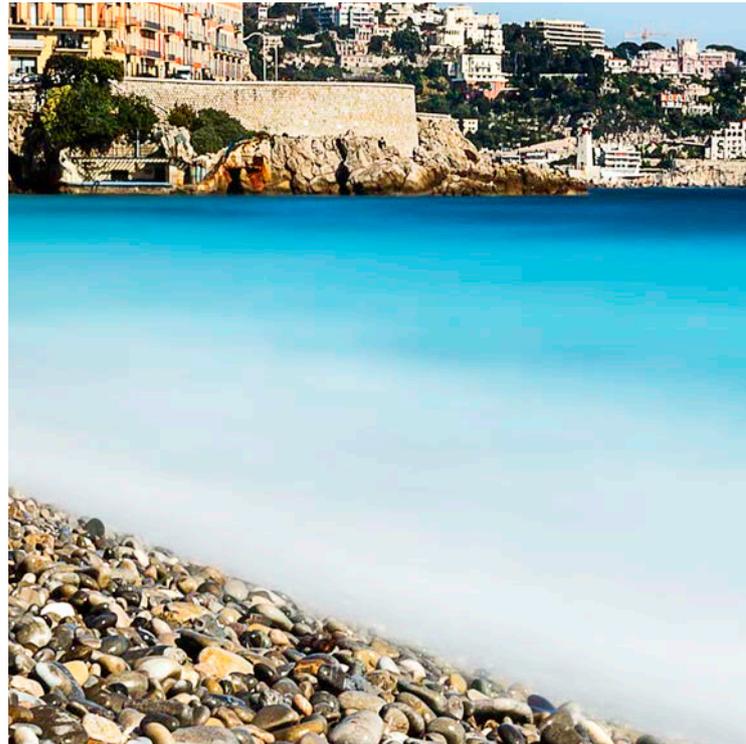
DES ATTENTES ENCORE POUR...

- améliorer la mobilité transfrontalière
- entreprendre et travailler en Italie
- faire progresser la situation économique transfrontalière.

INTERREG MARITTIMO

LA COOPÉRATION AU CŒUR DE LA MÉDITERRANÉE

Le Programme MARITTIMO est un programme européen de coopération transfrontalière entre la France et l'Italie, à dimension « maritime ». Il prend en compte les problématiques des zones marines, côtières et insulaires mais s'attache également à valoriser les zones internes et à répondre aux problématiques liées à leur isolement. L'autorité de gestion pour ce programme est la Région Toscane.



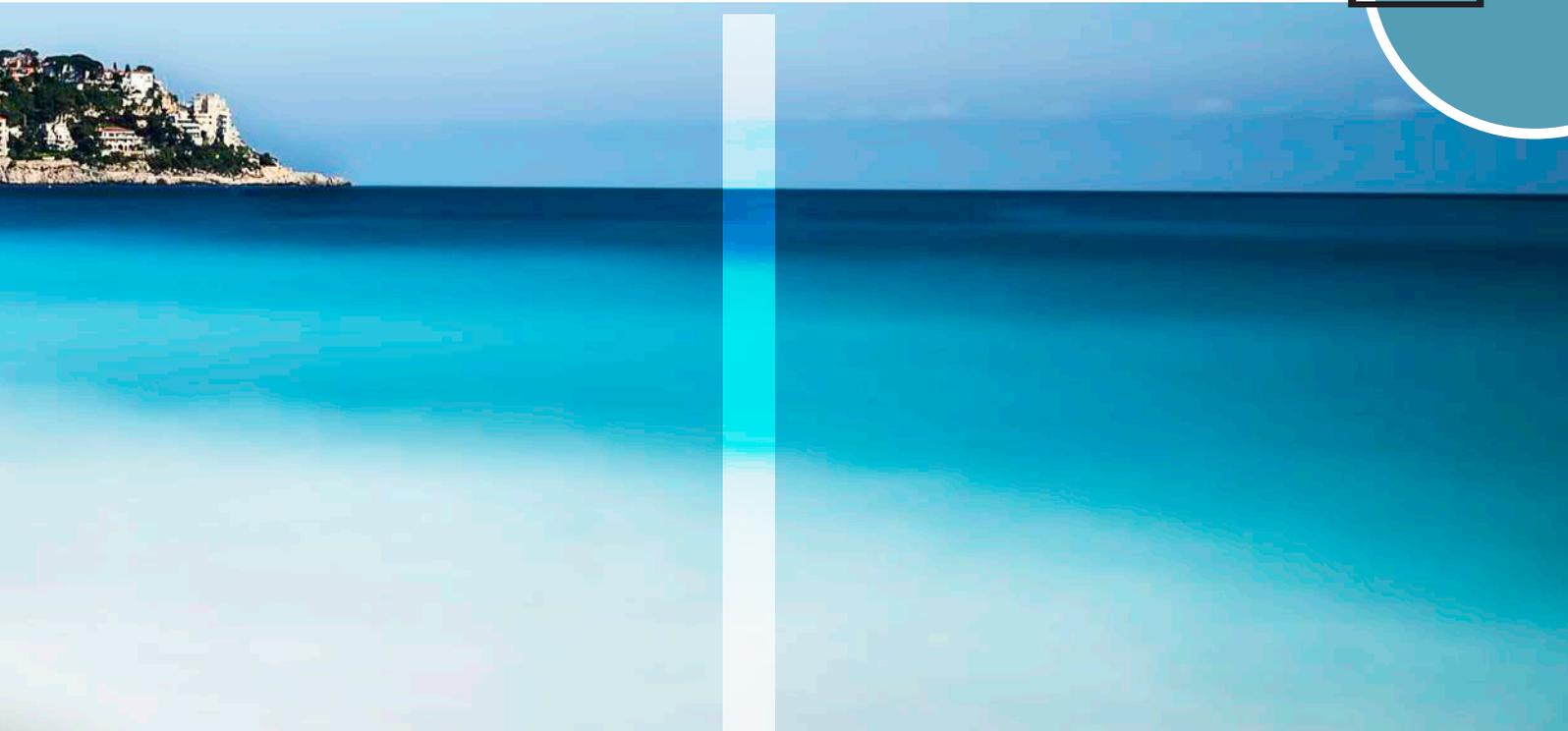
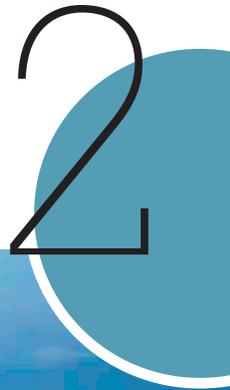
QUELS OBJECTIFS ?

Améliorer la coopération dans les domaines de l'accessibilité, de l'innovation, de la valorisation des ressources naturelles et culturelles afin d'assurer la cohésion des territoires et de favoriser l'emploi et le développement durable.

4 DOMAINES D'INTERVENTION

1. La promotion de la compétitivité des entreprises dans les filières transfrontalières

- Création et renforcement des PME qui opèrent dans le nautisme/chantier naval, le tourisme innovant et durable, les biotechnologies et les énergies renouvelables
- 42 projets
- 266 partenaires bénéficiaires



2. La protection et la valorisation des ressources naturelles et culturelles et la gestion des risques

- Amélioration de la prévention/gestion des risques ; renforcement de la sécurité en mer ; augmentation du niveau de protection du patrimoine naturel et culturel
- 18 projets
- 109 partenaires bénéficiaires

3. L'amélioration des connexions des territoires et de la durabilité des activités portuaires

- Augmentation de l'offre de transport, développement de la multimodalité et amélioration de la durabilité dans les ports
- 38 projets
- 324 partenaires bénéficiaires

4. L'augmentation des opportunités de travail durable et de qualité et d'insertion par le biais de l'activité économique

- Soutien à l'auto-entrepreneuriat, à la micro-entreprise et à l'entreprise de l'économie sociale et solidaire ; fourniture de services conjoints pour le travail et la formation
- 18 projets
- 123 partenaires bénéficiaires

SUR QUELS TERRITOIRES ?

Les Régions Sud (départements du Var et des Alpes-Maritimes), Ligurie (Provinces de Gênes, Imperia, La Spezia, Savone), Toscane (Provinces de Grosseto, Livourne, Lucques, Massa-Carrara, Pise), Corse et Sardaigne (Provinces de Cagliari, Carbonia-Iglesias, Medio-Campidano, Nuoro, Oristano, Olbia-Tempio, Ogliastra, Sassari).

QUEL BILAN 2014-2020 ?

200 M€ de financement

170 M€ de FEDER

116 projets financés

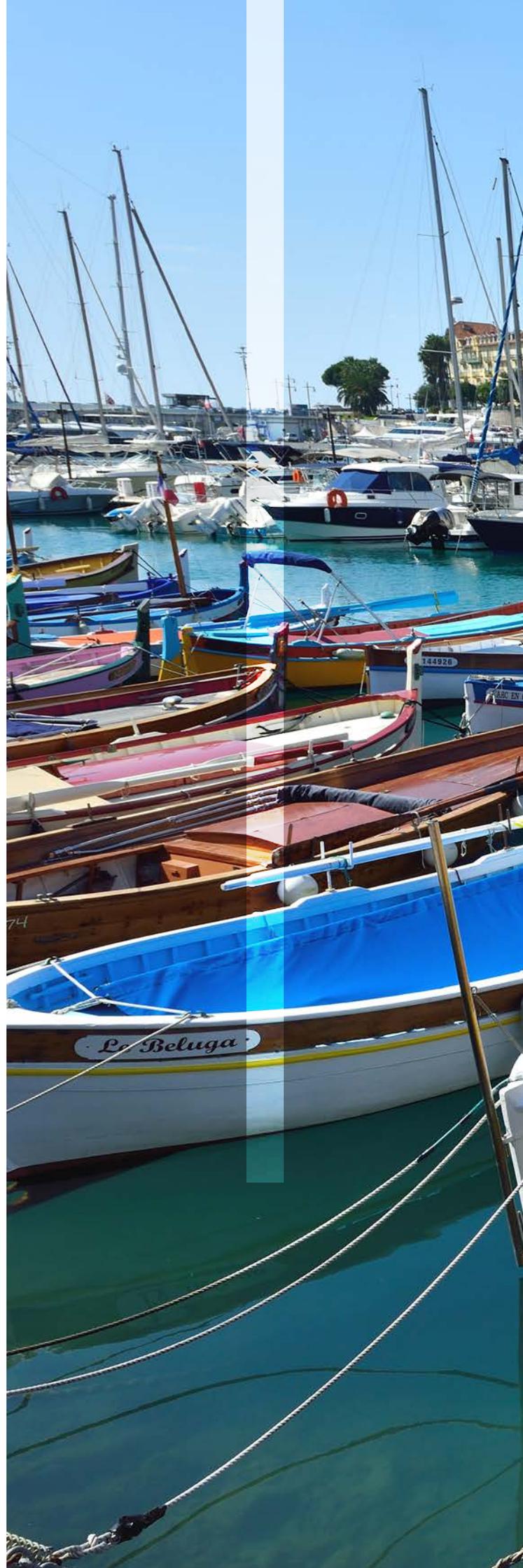
822 partenaires bénéficiaires

LES BÉNÉFICES

- Une amélioration de la situation économique
- Un développement respectueux de l'environnement
- La création de nouveaux services à la population
- L'amélioration de la mobilité transfrontalière
- Facilitation du travail et de l'entrepreneuriat
- Le développement de coopérations entre structures en matière de tourisme durable et écoresponsable
- Un sentiment d'appartenance à un espace transfrontalier en progression
- De nouveaux équipements et services
- Une limitation et une meilleure gestion des risques

LES ATTENTES POUR LA SUITE...

- Améliorer la reconnaissance des diplômes italiens et français
- Continuer à travailler sur la thématique fondamentale en matière de mobilité
- Améliorer les volets administratifs et les remontées de dépenses
- Prendre en compte la santé dans le Programme IF Marittimo
- Continuer de travailler sur les territoires ruraux, arrière-pays varois et haut et moyen pays maralpins
- Continuer de travailler sur un tourisme respectueux de l'environnement et de son patrimoine.





POINTU 1964
NICE

LE ROY des ILES
NICE

Ni 150524

NICE



maregionsud.fr

